

SYNTHESE DE L'AUDIT DU CESP SUR LA REALISATION DES ENQUETES DE DEPLACEMENTS 2011/2012 UTILISEES PAR AFFIMETRIE

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par l'interprofession des médias et de la publicité, le CESP a contrôlé les enquêtes Affimétrie réalisées en 2011/2012 par l'institut BVA.

Ces enquêtes ont pour objet de recueillir les déplacements d'individus âgés de 11 ans ou plus résidant dans 15 des 55 Unités Urbaines de plus de 100.000 habitants. Elles complètent la 1^{ère} vague d'enquêtes lancée en 2011 qui portent sur 14 Unités Urbaines appartenant à la même strate d'habitat.

Ces deux vagues font partie d'un programme d'enquêtes Affimétrie plus vaste qui vise à renouveler sur cinq ans (2010-2016) la base de données de déplacements qui alimente les estimations d'audience France entière produites par Affimétrie pour le média Publicité Extérieure.

Rappelons que ces estimations d'audience sont fondées exclusivement sur des déplacements modélisés. Les déplacements des individus interrogés dans les enquêtes ne sont utilisés que pour alimenter la modélisation.

L'Audit du CESP porte sur la réalisation des enquêtes de déplacement. Il ne porte pas sur la modélisation des déplacements ni sur les affectations d'itinéraires simulés, dont les résultats concourent seuls aux estimations de l'audience de l'affichage. Cet Audit est donc partiel et ne préjuge pas de la qualité des résultats d'audience.

Le CESP souligne la bonne collaboration de BVA et d'Affimétrie dès la mise en place du questionnaire de l'enquête avant le démarrage effectif de l'étude.

A partir des différents contrôles et analyses réalisés sur la collecte des déplacements dans l'étude Affimétrie :

Le CESP considère que les enquêtes qui alimentent le dispositif Affimétrie sont satisfaisantes en ce qui concerne :

- La structure du questionnaire et le relevé des déplacements à l'aide d'un logiciel cartographique qui permet l'affectation d'itinéraires en temps réel,
- le principe de sélection aléatoire de l'individu à interviewer au sein du foyer,
- la dispersion géographique de l'échantillon,
- le grand nombre de rappels pour obtenir une interview, particulièrement dans des enquêtes sur la mobilité,
- l'introduction d'appels sur tout type de téléphone, y compris mobile, même si leur nombre est resté faible,
- la bonne cohérence des résultats sur les principaux indicateurs de mobilité.

Le CESP ne peut se prononcer sur :

- La capacité des enquêtes à alimenter le modèle, compte tenu de la faible taille des échantillons locaux,
- les audiences calculées ultérieurement par Affimétrie sur la base des déplacements modélisés.

Le CESP émet des réserves sur :

- L'absence de filtrage sur les numéros multiples dans la base de sondage initiale, et le manque d'information sur l'origine de cette base,

Le CESP recommande pour l'avenir de :

- Poursuivre les améliorations apportées à la formation des enquêteurs et renforcer leur encadrement,
- résoudre les problèmes du serveur et les dysfonctionnements ponctuels de l'automate d'appel,
- augmenter la part des interviews réalisées sur téléphone mobile, et en particulier sur les « exclusifs mobile »,

- envisager d'élargir la plage horaire d'appel des numéros de mobiles pour augmenter leur taux d'interview,
- faire en sorte que tous les fonds cartographiques soient prêts au démarrage de l'enquête pour pouvoir enquêter toutes les Unités Urbaines simultanément,
- pour les personnes jointes sur ligne fixe, réaliser au minimum l'objectif fixé initialement de 50% des questionnaires en version 'Itinéraire détaillé'. Cependant, pour la qualité de la modélisation, le CESP recommande vivement d'augmenter encore la part des questionnaires en version 'Itinéraire détaillé' auprès de ces personnes, afin de recueillir ces itinéraires sur au moins 50% de l'échantillon total,
- poursuivre les efforts pour mieux répartir les interviews sur toute la durée des vacances,
- poursuivre le rééquilibrage des enquêtes sur tous les jours de la semaine, avec pour objectif une équirépartition des interviews par jour nommé y compris le week-end,
- poursuivre l'étalement de la période de collecte des données pour éviter les effets de la saisonnalité et intégrer les vacances scolaires,
- augmenter la taille des échantillons des Unités Urbaines les plus petites, afin de fiabiliser les résultats des enquêtes et obtenir des meilleures bases pour la modélisation.

Le CESP rappelle que cet audit ne porte que sur la réalisation des enquêtes. Il recommande d'étendre l'audit aux différentes phases de modélisation qui conduisent aux résultats d'audience.

*Le Comité Scientifique,
le 22 janvier 2013.*

